



Kenntnis genommen:
Pris connaissance: M₄

13. Nov. 1991

354

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 12 novembre 1991

Au Conseil fédéral

Note d'information

Entretiens du Conseiller fédéral René Felber en marge
de la réunion du G-24 - Bruxelles, 11 novembre 1991

Nous vous soumettons, en annexe, une synthèse des entretiens que le soussigné a eus à
Bruxelles en marge de la réunion du G-24, le 11 novembre 1991.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

René Felber

Annexe mentionnée

Rencontres du Conseiller fédéral René Felber (BRF) en marge de la réunion du G-24 à Bruxelles, le 11 novembre 1991

BRF a profité de sa présence à Bruxelles pour rencontrer de nombreux collègues. Les entretiens ont porté sur l'EEE et la question de l'adhésion à la CE.

MAE finlandais P. Väyrynen (PV)

Contrairement à ce qu'il avait déclaré à BRF il y a quelques mois ("adhésion rapide"), PV a donné une impression plutôt circonspecte. Le débat semble plus difficile que prévu et il n'a au fond que commencé. Si les médias finlandais poussent en faveur de l'adhésion, la population et la classe politique sont plus divisées. Selon un sondage, le Parlement serait actuellement, à quelques voix près, favorable à une adhésion. Ce n'est guère avant le mois de mai 1992 que la Finlande prendra la décision soit de faire acte de candidature à l'adhésion soit de renvoyer sa demande.

Questions centrales:

- économie: de ce point de vue, une adhésion poserait à la Finlande certains gros problèmes, dans le domaine de l'agriculture notamment. Par ailleurs, la contribution finlandaise au Fonds est très élevée et politiquement difficile à "vendre", puisque, selon les règles en vigueur, la Finlande n'en serait pas bénéficiaire.
- politique: l'idée de l'adhésion se heurte toujours de front au sens aigu de l'indépendance des Finlandais.
- sécurité: l'idée de défense commune, si elle devait se concrétiser, heurte de plein fouet la volonté finlandaise de neutralité.

Dès lors, PV retient quatre points qui concerneraient directement son pays en cas d'adhésion à la CE, telle qu'elle est actuellement:

- il ne voit pas de problème pour son pays à s'associer aux communiqués communs, en matière de politique étrangère;

- en revanche, les sanctions et les interventions constituent la "zone grise". La Finlande peut y participer dans le cadre des Nations Unies, si elles font l'objet de décisions du Conseil de Sécurité. Dès lors, mais sans trop d'illusions, PV souhaite que d'importants développements dans le cadre de la CSCE puissent à ce sujet simplifier la position de son pays. Le respect de sanctions décidées par la CSCE, à l'instar de celles du Conseil de sécurité de l'ONU, ne constituerait aucune difficulté politique;
- si la défense commune devait par trop ressembler à une alliance militaire, la Finlande ne pourrait pas s'y associer.

En conclusion, le gouvernement finlandais, selon PV, se demande si la clarification de toutes ces questions doit précéder une demande d'adhésion ou si elle émergera des négociations avec Bruxelles.

En tout état de cause, PV est inquiet que son pays puisse se retrouver isolé, à la suite des demandes d'adhésion de la Suède, que les Finlandais ne portent traditionnellement pas dans leur coeur, et de l'Autriche. Il insiste donc longuement sur la nécessité pour la Norvège, la Finlande et la Suisse de maintenir des contacts étroits concernant leur politique européenne.

BRF a fait part à son interlocuteur de l'état de la question en Suisse.

BRF a en outre eu l'occasion de rappeler à PV, au Commissaire Andriessen ainsi qu'à plusieurs MAE de la CE le souhait de la Suisse que la signature de l'accord EEE puisse intervenir cette année encore. De ces multiples entretiens, BRF en est ressorti renforcé dans sa conviction que la Suisse devra, le moment venu, décider seule de son calendrier concernant l'adhésion, sans trop attendre de conseils, tant les opinions divergent à ce sujet.

A la fin de son séjour bruxellois, BRF a encore rencontré son collègue albanais, M. Kapllani (KA) qui l'a entretenu des conditions économiques dramatiques qui prévalent dans son pays. BRF a invité l'Albanie à conclure avec la Suisse le plus vite possible un accord de protection des investissements et un accord de double imposition, afin d'ouvrir le pays aux investisseurs suisses. BRF a renouvelé la volonté de la Suisse d'aider l'Albanie dans le cadre du G-24.